

Justificatif généré le 31/01/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 31/01/2024

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000000276\\_2024-01-16](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000000276_2024-01-16)

N° d'annonce : 7501JAL20240000000276\_2024-01-16

## **SOCIETE NOUVELLE CARO-LUX**

Société par actions simplifiée

7 cité Riverin, 75010 Paris

R.C.S. : Paris 413 618 166

Activité : Entreprise de carrelage, faïence, mosaïque, maçonnerie, vente Demateriaux de construction

### **Tribunal de commerce de Paris**

Jugement d'ouverture - Jugement d'ouverture d'une procédure de sauvegarde

**Greffes du Tribunal de Commerce de Paris.** Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Bcm en la personne de M<sup>e</sup> Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire Selarl Fides en la personne de M<sup>e</sup> Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.